



Les attributs du paysage culturel : patrimoine bâti

L'activité agricole et l'entretien du paysage s'organisent depuis la ferme. L'abondance de la ressource en eau en Charolais-Brionnais n'obligeait pas les habitants à se regrouper autour d'un point d'eau. De ce fait, l'habitat dispersé domine, ponctué de groupements peu denses autour d'une église ou à un carrefour de route.

#L'habitat vernaculaire sous l'ancien régime :

Aujourd'hui, rares sont les éléments de l'architecture vernaculaire du Charolais-Brionnais antérieurs au XVIIe siècle. Le matériau de couverture qui domine jusqu'au milieu du XVIIIe siècle est le chaume. Il était protégé des intempéries et du vent par un débord du mur-pignon. La tuile remplace progressivement le chaume dès le milieu du XVIIe siècle et surtout au XVIIIe siècle. Le moellon (petite pierre grossièrement taillée) est le matériau de construction majoritaire en Brionnais, mais des constructions en pan de bois avec un hourdis (remplissage des parties entre les bois) en torchis (mélange d'argile et de paille) sont mentionnées dans les textes anciens comme des maisons « en bois et terre ». Les maisons sont très souvent enduites de chaux pour masquer l'irrégularité de l'appareillage en moellon.

Les maisons comportent un rez-de-chaussée et un étage pouvant abriter deux logements distincts ou un seul logement sur deux étages (l'étage étant alors utilisé comme chambre). L'accès à l'étage se fait par l'extérieur grâce à un escalier en bois ou pierre qui débouche parfois sur une galerie fermée par un garde-corps et protégée par une avancée de toit.

#Le renouvellement de l'habitat en Brionnais aux XVIIIe et XIXe siècles :

À partir du XVIIIe siècle, les emboucheurs font édifier des maisons plus cossues, appelées maisons d'emboucheurs ou maisons brionnaises. Un modèle de maison s'impose progressivement. La façade est symétrique avec trois travées, faisant écho à la distribution intérieure (deux grandes pièces encadrant de part et d'autre le vestibule). L'enduit laisse apparaître les chaînes d'angles et les encadrements de baies (en moellons équarris ou en pierre de taille) qui forment un sobre décor architectural. Le toit à quatre pans, couvert de tuiles plates, parfois d'ardoise est le plus caractéristique.

L'escalier prend désormais une place plus importante. De simple élément plaqué sur la façade, il est désormais intégré dans la distribution intérieure des maisons et contribue au prestige de l'édifice. Il est placé au centre du bâtiment et dessert les pièces disposées de part et d'autre de celui-ci. Les aménagements extérieurs évoluent avec une nette différenciation entre l'espace dédié à l'exploitation (cour de ferme et les dépendances agricoles) et l'espace autour des maisons (jardins potager et d'agrément).



#Les châteaux :

La noblesse contribue elle aussi au développement de l'élevage et de l'embouche. Au sein de leurs domaines, certains propriétaires, comme le marquis de Drée à Curbigny, s'impliquent dans l'amélioration de la race. Mais les nobles sont surtout des acteurs indirects, laissant une liberté d'action à leurs fermiers et grangers. Par ailleurs, certains emboucheurs connaissent une exceptionnelle réussite. Ils acquièrent des maisons de maîtres ou des châteaux et en font le siège de leur exploitation. C'est le cas d'Antoine-Pierre Goin (1805-1900) au château du Lac à Anzy-le-Duc.



#Les dépendances agricoles :

Jusqu'au début du XXe siècle, les fermes se composaient d'un grand nombre de bâtiments, du fait du maintien de la polyculture. La soue, qui abrite les cochons, est située dans un bâtiment annexe ou sous un appentis accolé au bâtiment des bovins. Après l'abattage des cochons, elle pouvait servir de poulailler. D'autres bâtiments abritent l'écurie pour les chevaux, le cuvage (avec le pressoir), le four à pain et parfois un pigeonnier dans les demeures les plus aisées.

La grange destinée aux bovins reste le bâtiment le plus important. Elle peut aussi bien être séparée de la maison d'habitation, dans les exploitations les plus importantes, ou mitoyenne avec celle-ci dans les exploitations plus modestes (parfois regroupées sous le même toit que la maison formant ainsi une longère). Les granges sont construites sur le même modèle jusqu'au milieu du XXe siècle. Seule la taille varie ainsi que le soin apporté à l'appareillage de la pierre et aux ouvertures en fonction de l'aisance du propriétaire. Elles sont composées d'une grande pièce, une remise, pour le battage des céréales et pour l'entrepôt du char à foin. Les pièces latérales, plus petites, correspondent aux étables. Sous le toit se trouve le fenil, aménagé sur un plancher et servant de lieu de stockage du foin et de la paille. Il est aéré par des petites ouvertures sous le débord du toit.



Dans les étables, qui peuvent être simples (avec une rangée de bêtes) ou doubles (avec deux rangées de bêtes), les bovins se nourrissent du foin disposé dans des râteliers en bois. Ceux-ci sont remplis grâce à des ouvertures, appelées feurons, percés dans les murs mitoyens avec la remise. Une crèche sert à la récupération du foin tombé des râteliers et à donner aux bovins d'autres aliments comme des céréales. Avant l'installation d'abreuvoirs dans les étables dans les années 1950 (liée à l'arrivée de l'eau courante), la cour de la ferme est un véritable lieu de passage du bétail. Les animaux vont s'abreuver dans une bâchasse, récipient en pierre rempli d'eau situé près d'un puits.

À partir de la seconde moitié du XXe siècle, l'évolution des techniques d'élevage fait que les anciennes écuries sont progressivement abandonnées pour des étables entravées (entre 1950 et 1980) puis des stabulations libres (depuis 1990). Ces bâtiments marquent le paysage par leur taille imposante. Pour limiter leur impact visuel, des prescriptions architecturales sont réalisées par la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire (bardage et couverture en bois ou en tôle dans des teintes proches de celles des matériaux traditionnels et des éléments du paysage).